

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 49

Artikel: Léman-Genève
Autor: Jaccottet, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

SERVICE GRATUIT

du journal, durant le mois de **Décembre**
1909, aux nouveaux abonnés d'**UN AN**, à
partir du 1^{er} JANVIER 1910.

ENCORE LES CORPS DE CADETS

Le *Conteur* a publié dernièrement quelques renseignements sur les cadets de Lausanne, aujourd'hui disparus. Pendant qu'il en est temps encore, ne serait-il pas bon de recueillir ce que l'on peut des autres corps de cadets vaudois. Je viens donc, afin de donner l'exemple, apporter ma modeste contribution à ce travail en glanant dans mes souvenirs d'il y a environ quarante ans et y retrouver de vieux camarades qui portaient alors tunique, ceinturon, casquette et n'en étaient pas plus fiers pour tout ça.

Le corps de cadets dont il s'agit a duré environ six ans — exactement de 1869 à 1875 — ; l'uniforme était le même que celui des cadets lausannois actuellement, avec à la casquette l'olive aux armoiries de la ville (l'aigle noir sur champ d'or). — Le corps se composait au début d'une centaine d'unités, commandés par un lieutenant, un sergent-major, deux sergents, quatre caporaux. Ajoutez un sous-officier porte-drapeau, superbe étendard, cadeau des dames de la ville et des élèves de l'école supérieure; tel était l'état-major de cette incomparable compagnie, état-major au-dessus duquel un capitaine — un vrai celui-là — régnait comme instructeur en chef; il devint plus tard syndic de la commune.

Je ne vous dis pas le nom de la localité, vous le devinerez facilement, si vous ne l'avez déjà fait, surtout quand je vous aurai dit qu'elle est située dans la pleine du Rhône, entre Villeneuve et Bex.

Nous n'avions pas de fusils, la commune et les papas ayant jugé cette dépense inutile et par trop belliqueuse, en revanche le lieutenant portait un admirable bancal et les sergents d'élégants coupe-choux. Nous n'avions pas de fanfare, mais une demi-douzaine de tapins hors ligne et un jeu de fifres épataints.

Nos exercices, qui avaient lieu le mercredi après-midi, n'avaient rien de la tactique moderne. C'étaient des *à droite*, des *à gauche*, des *demi-tour*, des marches, des pas de gymnastique, des changements de front, tout un fourbis, tenant plus des préliminaires que de l'art militaire. Mais nous ne nous en plaignions pas et nous ne souhaitions ni fusils, ni canons. Notre âme était pure de tout sentiment belliqueux et nous trouvions plus helvétique, et plus vaudois de régler nos différends à coups de poings, avec une bonne « vougnee », que d'échanger des pétarades à blanc, sur la place des Gla... (aïe) mettons des Glauteurs.

Mais, en revanche, où nous étions vraiment remarquable c'est dans la parade annuelle, le jour des promotions. Tous ces petits gaillards, bien propres, bien astiqués, les guêtres blanches éclatant sur le soulier bien ciré, la boucle

du ceinturon éblouissante, les casquettes bien plantées sur des cheveux bien peignés. Ah ! ah ! fallait voir de quels regards admiratifs les mams contemplaient leur mâle progéniture et de quels yeux non moins bienveillants les sœurs examinaient leurs frères et, même, les amis de leurs frères. En ce grand jour, la fanfare de la ville « prêtait son concours » au défilé, mais ce supplément musical n'empêchait pas les tapins et les fifres de s'harmoniser : ceux-là se distinguaient par des *ra* et des *fla* impeccables, tandis que ceux-ci modulaient d'inimitables *turlutulu*. Et comme accompagnement à ces pas redoublés de circonstance, la cloche du temple tintait clairement et joyeusement... J'affirme que tout cela n'était pas mal, ces uniformes de cadets, ces toilettes blanches des fillettes, la double haie de curieux sympathiques, cette petite ville en fête. Non, non, ça n'était pas mal.

Mais une telle parade ne s'accomplissait qu'une fois l'an, tandis que chaque semaine, en revenant de l'exercice, nous défilions plus modestement en ville, sous l'œil paternel des boutiquiers et des passants. Et les fifres turlutulaient :

Quand mon grand-papa mourra,
J'aurai sa vieille culotte;
Quand mon grand-papa mourra,
J'aurai sa culotte et ses bas.

Ce sont là, du moins, les paroles dont on affublait la mélodie qui s'élevait cadencée par le tambour. Nous prenions alors un air militaire, le lieutenant, sabre au clair, veillait à la bonne tenue, les sergents veillaient à ce que le lieutenant fût satisfait, les caporaux veillaient à ce que les sergents n'aient rien à ronchonner, et les soldats... se réjouissaient de rentrer pour goûter. Les manœuvres mettaient aisément le ventre dans les talons.

Et, bientôt, devant le collège, dans la cour, la colonne entière faisait front à son officier, entendait retentir le commandement : « Rompez vos rangs ! » auquel elle obéissait avec une ponctualité et une perspective remarquables. Alors, de tous côtés, on voyait courir de petits soldats et trotter dans la poussière des couples de guêtres blanches, se dirigeant toutes vers le même but, quoiqu'en des lieux différents : « le cââfê »...

Ces choses là sont lointaines. De l'état-major de ce corps de cadets ainsi que des unités, quelques-uns ont fait leur chemin dans cette cité, d'autres se sont éparpillés selon les hasards inévitables de la vie, marchant tant bien que mal entre les cailloux de la route. Mais tous se rappellent avec joie les mercredis après-midi d'autrefois, la tunique couleur foncée et les guêtres blanches, le sourire des fillettes, les commandements de l'instructeur, la capitaine E. B., les *ra* et les *fla* des tapins et surtout, comme une mélodie lointaine qui tintinabule aux oreilles, les *turlutulu* triomphants des fifres.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

Une idylle. — On demandait à un de nos petits précieux s'il a lu une étude sur « Numa Pompilius », par l'un de nos historiens.

— Sans doute.
— Et comment l'avez-vous trouvée ?
— Oh ! très bien, très bien, mais j'en avais prévu le dénouement dès la première page.
— Quel dénouement ?
— Le mariage des amants, pardieu !
— Des amants ?... Quels amants ?...
— Eh ! mais, Pompilius qui finit par épouser Numa !

LÉMAN-GENÈVE

Les vèrs suivants ne sont, nous a dit leur auteur, M. Georges Jaccottet, que des vers de circonstance, conçus à la hâte pour être dits dans la chaleur et la fumée d'un banquet. Ils n'ont aucune prétention littéraire. Ils ont été faits pour le banquet d'Escalade de la *Société nautique* de Genève.

Le *Conteur* n'en a pas moins cru devoir demander à leur auteur l'autorisation de les reproduire, sûr qu'il est de faire plaisir à nombre de ses lecteurs.

Toast.

A vous, Messieurs de la Nautique,
Nous apportons, en ce moment,
Notre salut bien sympathique,
Nos vœux et notre compliment.
C'est le salut d'amis fervents
Accourus de lointaines grèves :
Le salut de ceux du Léman
Aux amis du Lac de Genève.

D'aucun, dans nos deux républiques,
S'enflamment bellement
Pour des tunnels hypothétiques
Pour le Mont-d'Or et le Mont-Blanc.
Messieurs, il faut auparavant
Trancher cette question, plus brève :
Naviguons-nous sur le Léman
Ou bien sur le lac de Genève ?

Or, Messieurs, je reste sceptique...
Faut-il lutter éperdument
Et se meurtrir à coups de trique
Pour un nom, un mot seulement ?
Foin des querelles d'Allemands !
Nous ne nous mettons pas en grève
Pour vous faire appeler « Léman »
Ce que vous prononcez « Genève ».

Et d'ailleurs le lac idyllique
Est toujours aussi bleu vraiment
Quel que soit le patronymique
Dont on l'affuble en le nommant.
Sur ses flots clairs intensément
Cultivons l'amitié, sans trêve.
Aimons-nous sur le bleu Léman
Comme sur le lac de Genève.

A cette heure patriotique
Où nous vibrons d'un même élan,
Faisons un pacte magnifique
Qui nous unisse étroitement.
Et prononçons tous le serment,
A l'ombre auguste du Salève,
De veiller, nous, sur le Léman
Et vous, sur le Lac de Genève.

Envoi :

Prince du liquide élément
Ecoute ce cri qui s'élève,
Nous, les champions du Lac Léman,
Nous luvons au Lac de Genève.